

le soin voulu, les alevins pourront supporter un trajet de 24 heures, mais le résultat ne sera pas satisfaisant si le trajet est plus long".

Naturellement, de petites quantités d'alevins peuvent être expédiés plus loin et plus facilement que s'il y en a un nombre considérable. L'aération est une affaire difficile. Elle ne peut se faire automatiquement comme dans le cas des poissons âgés d'un an, parce que le mouvement imprimé à l'eau fatiguera les alevins s'ils sont très jeunes. Les bidons ne devraient pas être remplis jusqu'aux bords, mais un espace considérable devrait être ménagé, car autrement les petits poissons étoufferont.

L'on ne devrait jamais donner de miettes de pain aux alevins, vu que le pain est une nourriture qui ne convient pas du tout aux jeunes poissons.

Dans un long trajet, il suffit généralement de changer l'eau de temps à autre. C'est un fait bien connu que les saumons et les truites, âgés seulement de 2 ou 3 semaines, agitent activement leur nageoires pectorales çà et là et créent un courant d'eau qui aide à l'oxygénation et facilite la respiration.

La transplantation des alevins est une chose très importante.

Il est évident que les alevins ne devraient pas être subitement transférés d'un bidon chaud dans un bidon d'eau dont la température est de plusieurs degrés plus haute que celle du lac ou de la rivière.

La température devrait être en quelque sorte égalisée en mêlant les deux eaux avant que les alevins soient transvasés. La température de l'eau dans laquelle les alevins doivent être transférés ne devrait pas être de plus de 6° plus haute ou plus basse que celle de l'eau dans laquelle ils ont été transportés de la pisciculture.

Il est à peine besoin de dire que si les alevins sont envoyés à quelque distance pour être lâchés, il est à propos que tous les arrangements pour leur réception soient faits d'avance, de manière qu'il y ait des voitures qui attendent l'arrivée des bidons et que le départ s'effectue immédiatement. Avant de placer les bidons dans les voitures il faut enlever la glace qui se trouve sur leurs couvercles, à moins que l'atmosphère extérieure ne soit très chaude. Les bidons où les poissons sont enfermés ne devraient jamais être exposés aux rayons du soleil; ils devraient être protégés par un abri quelconque. Les bidons devraient aussi être parfaitement rincés et rafraîchis avec de l'eau avant qu'on y dépose les alevins. Les poissons tombent souvent malades avant de quitter la pisciculture parce que cette règle n'a pas été observée ou parce que les alevins ont été mis dans des bidons qui ont été chauffés par le soleil ou placés près d'un poêle.

Il faut s'assurer des endroits où les poissons frayant naturellement dans les eaux à peupler, ou s'il ne se rencontre pas de poissons de la même espèce, l'on doit choisir les endroits où existent les meilleures conditions naturelles. Ainsi les poissons blancs devraient toujours être déposés sur un fond de gravier net, en eaux profondes, ou dans des parages où se trouvent des bancs de rochers crevasés. Les truites de ruisseau et les saumons devraient être déposés près des sources des rivières ou aussi haut que possible dans les tributaires des grandes rivières, en évitant, cependant, les cours d'eau qui sont à sec pendant l'été.

Les truites de lac se développeront d'autant plus qu'elles auront été distribuées sur des bas-fonds rocheux comme ceux que choisissent les poissons adultes. Ces endroits offrent de nombreux abris, et les petits poissons, généralement vont de suite se réfugier dans les creux des rochers, ou sous les cailloux et les pierres. Comme les brochets, les dorés et les autres poissons de proie sont, au printemps, occupés à frayer, il y a moins de danger de la part de ces poissons qu'on ne le suppose généralement, étant donné surtout que les poissons en premier lieu nommés se trouvent alors sur des bas-fonds marécageux ils déposent leurs œufs. Si les môles, les vairons, les petits mulets et les brochets paraissent abonder, il vaut mieux choisir d'autres parages qui soient libres de ces destructeurs, ou si cela n'est possible, on chassera ces poissons en agitant l'eau, en traînant un filet sur le fond ou de quelque autre manière.

Il arrive souvent que ni le temps ni les circonstances ne permettent d'atteindre les localités les plus favorables et qu'il faut déposer les alevins dans des parages où de jeunes poissons ne se rencontreraient pas dans des conditions naturelles. Après une longue expérience dans la pisciculture, je dois avouer que la distribution d'alevins sur un fond qui, au premier abord, ne paraît pas propice, réussit mieux que l'on ne serait porté à le croire. Le reproche que l'on adresse souvent aux employés, à savoir qu'ils déposent les alevins dans les endroits les plus commodes sans se préoccuper s'ils offrent ou non des conditions favorables, est moins grave que se l'imaginent les gens inexpérimentés. Un homme se tenant sur la rive, avec un pied dans l'eau, chaussé d'une botte de pêcheur, versera doucement les alevins dans une partie profonde près du bord, et les jeunes poissons chercheront immédiatement un abri. Le meilleur système est de prendre une chaloupe et de déposer délicatement les alevins; ceux-ci se disperseront alors avant d'atteindre le fond. Pendant quelques minutes les petits poissons se masseront ensemble, puis ils se répandront çà et là et disparaîtront de vue. Qu'ils sur-

vivent et prospèrent, cela est hors de doute, vu que la remarque déjà faite s'applique dans ce cas, à savoir que les principaux ennemis des jeunes poissons se trouvent alors sur des bas-fonds marécageux où ils déposent leur frai. En favorisant ainsi la transplantation des alevins en eaux profondes lorsqu'il est difficile de les distribuer par petits groupes sur des bas-fonds, j'ai l'appui de feu Sir Gibson Maitland, qui dit: " Au début, nous plaçons les alevins dans l'eau la moins profonde près de la source des étangs; mais ils étaient si effrayés qu'ils se massaient ensemble... Lorsqu'ils sont déposés en eaux profondes, ils se dispersent immédiatement et se répandent par tout l'étang."

Mauvaises dettes

Une question d'importance vitale pour les hommes d'affaires de ce pays est celle des *Mauvaises Dettes*. S'il y a un nombre de marchands qui font des affaires exclusivement au comptant, ce nombre est faible en proportion de ceux qui, par suite de conditions locales, sont obligés de donner crédit, et l'octroi du crédit occasionne les mauvaises dettes, et les mauvaises dettes dans un grand nombre de cas entraînent la faillite du marchand. Il se pose donc une question sérieuse pour les marchands vendant à crédit, à savoir comment obtenir le plus fort pourcentage de leurs mauvaises dettes avec le moins de trouble et de dépenses possible. Il est de l'intérêt de chaque marchand d'envisager cette matière et de décider de la marche à suivre pour convertir en argent le montant de dettes mauvaises qui paralysent ses affaires, et entravent ses opérations financières.

Il existe différentes institutions qui font une spécialité de la collection des mauvaises dettes, mais parmi les principales se trouve l'Agence Mercantile de Sprague de Montréal dont l'annonce paraît sur une autre page de ce numéro. Cette agence est incorporée, avec un capital de \$100,000. Son bureau de direction est composé de:

L'Honorable Robert Mackay, G. W. Sadler, James Robinson, John MacFarlane, J. P. Dawes et Charles Chaput qui tous occupent des situations enviables dans le monde commercial et financier de cette ville et dont les noms offrent au public une garantie suffisante que les affaires de cette agence dont ils ont le contrôle sont conduites suivant de stricts principes d'affaires.

Cette agence a comme clients presque toutes les banques incorporées du pays, les principaux marchands de gros et manufacturiers, ainsi qu'un grand nombre de marchands détaillants dans les districts de la campagne dont les réclamations reçoivent ses soins et son attention spéciale. Le système qu'elle emploie a subi l'épreuve d'une expérience de dix-sept ans et donné des preuves de son efficacité, en collectant des comptes alors que le marchand lui-même, son avocat et les autres agences de collection avaient échoué. Son système de recherche des débiteurs dont les adresses ne sont pas connues du créancier est complet et unique.

A tous nos lecteurs dans le commerce qui ont de mauvaises dettes qu'ils sont incapables de collecter, nous recommandons cette agence, estimant en toute confiance, qu'il sera de leur avantage de lui accorder leur patronage.